



Énergie-forêt-climat

Fiche adoptée lors du Conseil d'administration du 13 mars 2014
Mise à jour lors du CA du 17 novembre 2020 et du 6 février 2025

Missions de service public portées par le Département

Le Département anime ou coordonne des projets dont de nombreux bénéficient directement ou indirectement aux collectivités locales. Cela a été le cas dans la déclinaison d'actions issues des assises du bois et sa déclinaison opérationnelle « bois+05 » dont le principal objectif est la sécurisation de l'approvisionnement des chaufferies bois ou le contrat d'objectif « Objectif Chaleur Renouvelable » qui permet aux maîtres d'ouvrages éligibles de bénéficier d'un accompagnement et de financements pour l'investissement de ce type de projets. C'est désormais la déclinaison des actions retenues dans le cadre des assises de l'eau sur la production hydroélectrique ou le programme ACTEE qui vise à doter les collectivités d'outils et de financement pour les phases amonts de projets de rénovation thermiques

Le Département participe à des réseaux d'acteurs en lien avec l'énergie, la filière « forêt bois » et le pastoralisme (AMORCE, ORECA, Énergie Partagée, BDM (Bois Durable Méditerranée), Bois des Alpes, CLERC, MRBE (Mission Régionale Bois Énergie) COFOR, ONF, etc.). Les collectivités peuvent ainsi bénéficier de ce partenariat, notamment par des retours d'expériences, de la montée en compétence, d'une veille technique, juridique et de synergie pour répondre à des appels à projets.

Il s'efforce d'être complémentaire avec l'ingénierie proposée par les acteurs publics sur le territoire. En ce sens, un protocole d'accord a été établi avec TE05

Descriptif indicatif de la mission d'assistance technique IT05

L'accompagnement proposé est similaire à de l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et peut couvrir toutes les phases d'un projet depuis les études jusqu'à l'exploitation. C'est un service de conseil, d'aide à la décision et d'accompagnement qui peut être technique, juridique, administratif et/ou financier,

Les missions proposées couvrent la majorité des besoins des collectivités sur la thématique de l'énergie permettant de répondre au triptyque : Sobriété, efficacité, production d'énergie renouvelable : la rénovation ou l'amélioration thermique des bâtiments, les chaufferies et réseaux de chaleur, le solaire thermique, l'hydraulique, l'éolien, la méthanisation, le photovoltaïque en toiture, au sol ou ombrières de parkings, etc.

Afin de mutualiser le temps consacré à des projets similaires, de réaliser des économies d'échelles et d'optimiser certaines démarches, il peut être proposé que l'accompagnement soit apporté par grappes ou problématiques communes. Chaque collectivité gardant son indépendance : réalisation de « grappes » photovoltaïques, maintenance de chaufferies, suivi des consommations énergétiques, achat groupé, etc.

Prestations intégrées à l'adhésion

- Élaboration de notes d'aide à la décision ou notes d'opportunité permettant aux collectivités de disposer d'éléments pour engager des études spécifiques, des programmes, des opérations de maîtrise d'œuvre, des recrutements de prestataires ou d'opérateurs. Ces notes peuvent inclure des paramètres techniques, financiers, des approches juridiques, les différentes possibilités, (avantages et inconvénients) de portage d'un projet (public, public privé, CPE, DSP, tiers-investissement, etc.),

1. Bâtiments et maîtrise de l'énergie

- Identification de surconsommations, de surchauffe, d'inconfort dans les bâtiments,
- Conseil à l'utilisation de matériaux biosourcés dans le cadre de la mise en place d'une isolation thermique,
- Identification du potentiel de subventions ou de sources de financement,
- Conseil sur les différentes possibilités d'achat de l'énergie électrique et thermique,

2. Chaufferie/réseau de chaleur/énergies renouvelables thermiques

- Identification des différents scénarios de productions énergétique pour les besoins de la Collectivité,
- Evaluation du potentiel sur la mise en place d'un réseau de chaleur à l'échelle de la Collectivité, (le potentiel se matérialise par des estimations de puissances, de productions en kwh, d'économies, de rentabilités financières, de durées d'amortissement, etc.,

3. Energies renouvelables électriques

- Evaluation du potentiel de production d'énergie renouvelables (photovoltaïque et hydroélectricité majoritairement) sur le foncier public (bâti et non bâti),
- Animations du réseau des collectivités :
 - Partages et retours d'expériences de projets ou de réalisations avec d'autres collectivités ;
 - Réunions de sensibilisation et d'information ;
 - Mise en relation avec le réseau d'acteurs ou de partenaires.

Prestations à la vacation : font l'objet d'une convention, toutes opérations entrant dans une phase pré-opérationnelle ou opérationnelle.

1. Bâtiments/maîtrise en demande de l'énergie

- Bilan énergétique simplifié : état des lieux des principaux postes de consommations énergétiques de la collectivité et plus particulièrement du patrimoine bâti, de l'éclairage public, des véhicules, sur la base de factures compilées par la collectivité. Propositions d'un programme d'actions. Réalisation d'un état comparatif des consommations et d'une analyse des résultats,
- Accompagnement pour le recrutement de prestataires, maitres d'œuvres, bureaux d'études, programmistes, etc.,
- Accompagnement au montage de dossiers de subventions sur les aspects techniques provenant notamment des fonds spécifiques de l'ETAT, de l'ADEME de la Région, de la FNCCR (ACTEE) etc.,
- Conseils pour l'adhésion à des groupements d'achats pour l'achat d'énergie électrique ou thermique,

2. Chaufferie/réseau de chaleur/énergies renouvelables thermiques

- Accompagnement au recrutement d'un bureau d'étude afin de réaliser une étude de faisabilité permettant d'avoir des éléments techniques, financiers et des différents modes de portages sur la base de l'évaluation d'opportunité réalisée,
- Accompagnement au recrutement d'opérateurs pour le développement de projets de production d'énergie renouvelables thermiques (chaufferie dédiée, des réseaux de chaleurs, solaire thermique etc.),
- Accompagnement au montage de dossiers de subventions sur les aspects techniques,

3. Energies renouvelables électriques

- Réalisation d'études de pré-faisabilité d'autoconsommation individuelle ou collective dite « patrimoniale » (Collectivité = producteur & consommateur),
- Accompagnement au recrutement d'un bureau d'étude afin de réaliser une étude de faisabilité permettant d'avoir des éléments techniques, financiers et des différents modes de portages sur la base de l'évaluation d'opportunité réalisée,
- Accompagnement au recrutement d'opérateurs pour le développement de projets de production d'énergie renouvelables (Parcs photovoltaïques au sol, hydroélectricité, méthanisation, etc.)

De manière globale, l'accompagnement au recrutement d'un bureau d'étude ou d'un opérateur correspond à la réalisation des prestations suivantes :

- rédaction de cahiers des charges sur la partie technique (CCTP),
- formalisation de documents qualitatifs d'analyse des offres,
- analyse critique des rendus et des livrables
- d'autres accompagnements peuvent être proposés ponctuellement. Ils font l'objet d'une analyse avant un engagement d'IT05.